

# UNE PLACE POUR LA HAIE

## AU SEIN DE LA FERME



### GUIDE PRATIQUE SUR LA GESTION ET LE RÔLE DE LA HAIE EN MILIEU AGRICOLE



# ENTRETIEN DE LA HAIE

## Optimiser le rôle de la haie dans mon agro-système

Au-delà de l'aspect paysager et patrimonial, l'entretien de la haie vise aussi et surtout à la maintenir en état, la développer, la rajeunir ou la conforter dans ses fonctions.



## Choisir des outils adaptés à mes besoins

- **L'épareuse** (aussi appelée « rotor » ou « kastor ») : polyvalente et à faible coût. Elle broie les bas-côtés, fossés, talus et bords de champs, et sert à tailler les jeunes pousses ligneuses latérales des haies de diamètre inférieur à 4 cm (0-1 cm avec des fléaux, 1-4 cm avec des marteaux). Elle permet un entretien annuel à bisannuel de la haie. Attention toutefois à ne pas l'utiliser pour broyer des branches de trop gros diamètre (impact sur l'état sanitaire et appauvrissement de la haie) ;
- **La barre sécateur et le lamier à scie** : adaptés aux branches de gros diamètres (jusqu'à 10 et 20 cm respectivement). Les passages d'entretien sont ainsi plus espacés ;
- **La tronçonneuse** : gestion fine de sélection des arbres à prélever et des branches à élaguer.

## Toujours intervenir en période de repos végétatif

- Les chantiers de coupes de bois se font en automne-hiver :
- Les activités agricoles sont moins nombreuses à cette période ;
  - La descente de sève doit avoir eu lieu (séchage rapide, bonne qualité de bois, meilleure repousse au printemps) ;
  - L'absence de feuillage facilite le travail ;

## COMMENT GÉRER LES RÉMANENTS ?

Les rémanents produits par l'entretien des haies peuvent être broyés sur place ou valorisés en bois déchiqueté. A défaut, les branches peuvent être disposées en andain dans la haie : leur décomposition favorisera l'activité biologique du sol et apportera de la matière organique. Ces abris naturels bénéficient également à la petite faune, dont de nombreux auxiliaires des cultures.

**Le brûlage des déchets verts est interdit, apprenons à les valoriser !**

## COUPE À BLANC : POURQUOI, COMMENT ?

La coupe à blanc est réalisable sur de courts linéaires de haie pour exploiter le bois. Mais il ne doit en aucun cas s'agir d'une coupe définitive (destruction) : la haie doit rejeter librement, sans interventions mécaniques les années suivantes. Il est préférable durant ces coupes de conserver quelques arbustes et arbres de haut-jet pour réduire l'impact visuel et assurer une valorisation ultérieure en bois d'œuvre.

· L'impact sur la végétation et la faune, en dormance à cette période, est réduit.

**Période d'intervention recommandée :**  
du 1/09 au 14/03.

## Etablir des cycles d'entretien pour réduire les coûts

L'entretien et l'exploitation de la haie sont considérés comme des investissements pour l'exploitation, et ce, malgré le coût horaire et financier engendré. Selon les pratiques, les coûts d'entretien varient (Prom'Haies 2013) :

- Rotor : 3 à 5€ pour 100m (env. 50€/h en prestation)
- Lamier : 2,5 à 3,5€ pour 100m (env. 8 à 11€/h)

Des cycles d'entretien longs (un passage par 5-10 ans) au lamier ou au sécateur réduisent les coûts d'entretien en diminuant le nombre de passage et permettent de valoriser les branches coupées en bois déchiqueté ou en plaquettes.

Selon le type d'entretien souhaité et le linéaire à parcourir, le recours à des prestations d'entreprises spécialisées et équipées d'un matériel adapté s'avère pertinent et efficace. Une autre solution est d'investir collectivement dans du matériel par l'intermédiaire d'une CUMA.

## LA HAIE ET SA BANDE ENHERBÉE

Le maintien d'une bande enherbée d'au moins un mètre de part et d'autre de la haie, d'un fossé, d'un talus ou d'un chemin assure un fonctionnement optimal de la haie (cf. *Rôle de la haie*). Leur entretien, un an sur deux, maintien des refuges pour les insectes auxiliaires et une source de nourriture considérable pour les oiseaux, y compris en hiver.

# VALORISATION DE LA HAIE

En complément de son intérêt agronomique, écologique et paysager, la haie est source de productions. Les débouchés sont orientés par le contexte local (type d'exploitation, sol, demande locale en bois, etc.).

**Energie** : chauffage individuel "bois bûche", ou bois énergie en plaquette (les chaudières à plaquettes se démocratisent tant pour le chauffage individuel que collectif).

**Agronomie** : utilisation du bois déchiqueté en litière (retours d'expériences positifs), mélangé aux lisiers ou fumiers mous pour équilibrer les amendements, ou valorisé en paillage et BRF lors de plantation d'arbres ou en maraîchage.

**Bois d'œuvre** : production assurée par plantation ou sélection de certains arbres de haut-jet (chênes, merisiers, etc.).

**Production fruitière** : la haie est source de fruits et plantes à usages aromatique ou médicinal. Ce type de production peut être valorisé à la ferme (en autoconsommation ou diversification) ou faire le bonheur des voisins et promeneurs !



## LA HAIE, UNE RESSOURCE FOURRAGÈRE ?

Les feuilles d'arbres et arbustes sont appétentes pour les animaux d'élevage de façon variable selon l'essence, la période et l'animal. Ce fourrage peut être disponible en « libre-service » ou distribué par ration (en déplaçant la clôture le long des haies ou en coupant des branches au besoin). La plantation et conduite d'arbres à vocation fourragère se perpétue dans les secteurs arides du sud de la France et pourraient se développer dans nos régions, pour faire face aux sécheresses estivales.

# LE RÔLE DES HAIES SUR MON EXPLOITATION...

## L'INTÉRÊT AGRONOMIQUE DES HAIES

### A court terme : des impacts positifs sur les cultures et l'élevage

La haie apporte des bénéfices en élevage. Elle abrite le bétail du vent, de l'humidité et du soleil. **1** Elle facilite ainsi la thermorégulation externe des animaux et leur apporte du confort. Le bétail mieux protégé conserve davantage d'énergie et ses rendements sont améliorés. La haie est souvent accusée de concurrencer les cultures en eau et lumière : cela est vrai sur quelques mètres de largeur au pied des arbres et arbustes. **2** Mais elle apporte en contrepartie : **3**

- Un meilleur bilan hydrique (baisse de l'évapotranspiration le jour, et gain d'humidité la nuit) ;
- Une diminution des impacts liés au vent (verse et assèchement des sols et des plantes) ;
- Une précocité des semis au printemps (microclimat plus doux).

Les parcelles entourées de haies sont donc globalement plus productives (à intervention humaine, types de sols et climats équivalents).

### A long terme : préservation des sols et de la qualité de l'eau

La haie limite les phénomènes d'érosion des sols dus :

- Aux ruissellements de surface lors d'intempéries, lorsqu'elle est implantée perpendiculairement au sens de la pente ; **4**
- A la force du courant lorsqu'elle est implantée le long d'un cours d'eau (la haie est alors une ripisylve), en stabilisant les berges face au courant ; **5**
- Au vent, en région venteuse ou sur sols « légers » ; **6**

Lors de fortes pluies, la haie limite considérablement le transfert vers les milieux aquatiques des résidus transportés par les eaux de ruissellement (excédents de fertilisants organiques et minéraux, pesticides, etc.). Ces éléments néfastes pour les milieux aquatiques sont en grande partie retenus dans la haie, puis absorbés et dégradés par la microfaune et la flore. **7**

La haie améliore également les sols agricoles : elle les enrichit en matière organique (décomposition de feuilles et radicelles) et améliore leur qualité physico-chimique par action de la microfaune qui s'y développe. **8**

## Quelques définitions...

\*Le principe de résilience définit la capacité d'un écosystème à retrouver un « fonctionnement normal » après avoir subi une perturbation importante.

\*\*Les services écosystémiques désignent l'ensemble des services et bénéfices offerts aux sociétés humaines par les écosystèmes.

## L'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE DES HAIES

La haie constitue un excellent support de vie pour la biodiversité en milieu agricole (abri, nourriture, corridor pour le déplacement d'espèces animales). **9** Elle offre ainsi "le gîte et le couvert" aux espèces auxiliaires (pollinisateurs et prédateurs), de puissants alliés naturels ! Cette grande diversité végétale et animale se retrouve à travers les différentes strates de la haie :

- La strate herbacée est la plus riche et la plus diversifiée. **10** Les plantes mellifères, la végétation basse de type "roncier", ou encore les talus et murgers sont d'autant d'abris au pied des haies pour les espèces pollinisatrices (ex : abeilles sauvages) et les prédateurs (ex : mustélidés, hérisson, reptiles) ;
- Les strates arbustive **11** et arborée **12** jouent aussi un rôle majeur, en accueillant par exemple bon nombre d'oiseaux insectivores qui participent à la régulation des ravageurs des cultures.



La haie monospécifique, taillée au cordeau, accueille peu de biodiversité



Haie diversifiée intéressante pour la biodiversité

Toutefois, toute haie n'est pas forcément source d'une grande diversité biologique. Quelques contre-exemples :

- La haie monospécifique offre peu de diversité alimentaire et accueille donc très peu d'espèces ; **13**
- La haie constituée d'espèces exotiques est peu fréquentée par les espèces animales naturellement présentes sur nos territoires ("autochtones") et constitue une menace pour nos espèces végétales (compétition, hybridation) ;
- La haie "coupée au cordeau" et celle sans strate herbacée profitent à très peu d'espèces (faible disponibilité en nourriture et en gîte). **14**

Laissons les haies champêtres se développer spontanément : elles sont "naturellement" diversifiées, et offrent des ressources alimentaires adaptées à la faune locale. **15**

Lors de plantation de haie, privilégions les essences locales (si possible certifiées par un label, comme "Végétal Local").

## LA HAIE À L'ÉCHELLE DES TERRITOIRES

La haie influence les territoires bien au-delà de l'activité agricole, sur les volets :

- Social : la haie représente un héritage du travail des agriculteurs aux cours siècles derniers. Elle fait partie du patrimoine de certains territoires ;
- Ecologie : les réseaux de haies connectent les entités forestières des territoires et assurent un brassage génétique indispensable à la survie des populations animales et végétales (la haie appartient aux "Trames Vertes") ; **16**
- Cadre de vie : les haies valorisent les territoires pour le tourisme et les loisirs ; **17**
- Climat : les réseaux de haies jouent un rôle important sur la régulation des vents, des températures et de l'hygrométrie à l'échelle d'un territoire bocager.



## Structure de la haie...

La haie se compose de trois strates distinctes :

- La strate herbacée, formée par l'ensemble des végétaux herbacés et les ronciers. Elle inclut les bandes enherbées le long des haies ;
- La strate arbustive, corps de la haie, comportant des espèces ligneuses non-arborescentes ;  
Ex : noisetier, prunellier, cornouiller, fusain, aubépine, ...
- La strate arborée, composée d'essences de haut-jet.  
Ex : frêne, chêne, saule, tilleul, érable, ...

# DES PERSPECTIVES POUR MA FERME

**La plantation de haies** répond à des enjeux agronomiques, écologiques ou spatiaux (délimitation de parcelles).

Le choix des essences est primordial : il influence la croissance, les caractéristiques et l'adaptation de la future haie à son territoire. Des mélanges de 10 à 20 essences d'arbres et arbustes, non ornementales et d'origine locale, sont recommandés pour un bon taux de réussite et pour favoriser la biodiversité.

**Les plans de gestion bocagers** offrent une vision à long terme des travaux à mettre en œuvre à l'échelle des exploitations agricoles.

Ils optimisent le temps et les dépenses à consacrer à l'entretien de la haie en fonction de sa valorisation souhaitée.

Pour ces différentes démarches, des moyens techniques et financiers existent :

- Appels à projet Bocage & Paysage (plantation) et Plans de Gestion Bocagers avec la Région BFC
- Autres contacts ci-dessous

## DES PARTENAIRES POUR VOUS AIDER



Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

- Service Biodiversité Eau Paysages
  - [sbep.dreal-bourgogne-franche-comte@developpement-durable.gouv.fr](mailto:sbep.dreal-bourgogne-franche-comte@developpement-durable.gouv.fr) • 03 81 21 67 00
- Direction Départementale des Territoires de votre département
- Service Eau Risques Environnement Forêt & Service Economie Agricole
  - [ddt@NOMDUDEPARTEMENT.gouv.fr](mailto:ddt@NOMDUDEPARTEMENT.gouv.fr)



Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

- Délégation régionale BFC • [dr.bourgogne-franche-comte@oncfs.gouv.fr](mailto:dr.bourgogne-franche-comte@oncfs.gouv.fr) • 03.80.29.42.50
- Pôle bocage et faune sauvage (national) • [pole.bocage@oncfs.gouv.fr](mailto:pole.bocage@oncfs.gouv.fr) • 05.49.09.74.12
- Services départementaux • [sdNUMERODEPARTEMENT@oncfs.gouv.fr](mailto:sdNUMERODEPARTEMENT@oncfs.gouv.fr)



France Nature Environnement BFC  
(Biodiversité Haies & Agrément BCAA 7 & Bocag'Haies)  
• [www.fne-bfc.fr](http://www.fne-bfc.fr)  
• [biodiversite@fne-bfc.fr](mailto:biodiversite@fne-bfc.fr) • 03 81 80 92 98



Chambre d'Agriculture Régionale BFC  
(Divers conseils agricoles)  
• [www.chambres-agriculture.fr](http://www.chambres-agriculture.fr)  
• 03 80 48 43 00 (Bourgogne)  
• 03 81 54 71 71 (Franche-Comté)



Alterre BFC  
(Réseaux Bocag'Haies BFC, regroupement d'acteurs sur la haie)  
• [www.alterrebourgognefranche-comte.org](http://www.alterrebourgognefranche-comte.org)  
• [d.michelin@alterrebfc.org](mailto:d.michelin@alterrebfc.org) • 03 80 68 44 30

Union Régionale des Fromages d'Appellation Comtois



Conseil Régional BFC (Appel à projets Bocage et Paysage)  
• [www.bourgognefranche-comte.fr](http://www.bourgognefranche-comte.fr)  
• [didier.dalancon@bourgognefranche-comte.fr](mailto:didier.dalancon@bourgognefranche-comte.fr)  
• 03 80 44 40 60

URFAC (Conseils filières fromagères AOP)  
• [cigc@comte.com](mailto:cigc@comte.com)  
• 03 84 37 23 51 (Bourgogne)

Et à l'échelle du département :

Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement, Chambres départementales de l'Agriculture, Fédération Départementale de la Chasse, Conseils Départementaux ...



France Nature Environnement Bourgogne Franche-Comté  
Maison de l'environnement • 7 rue voirin • 25000 Besançon  
03.81.80.92.98 • [biodiversite@fne-bfc.fr](mailto:biodiversite@fne-bfc.fr) • [www.fne-bfc.fr/biodiversithaies](http://www.fne-bfc.fr/biodiversithaies)